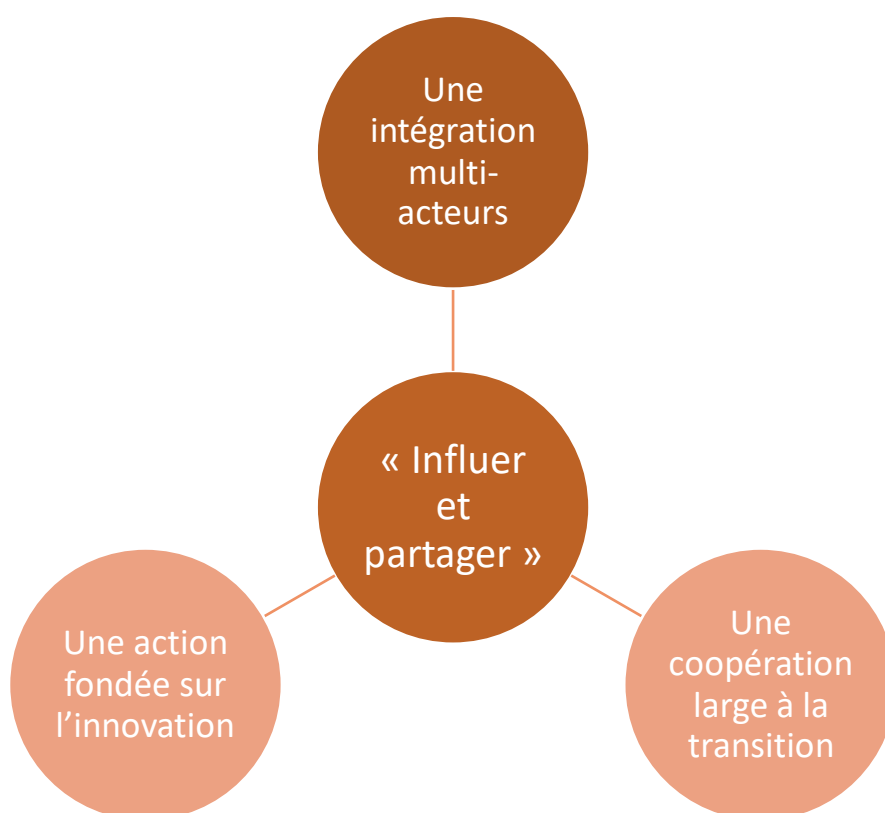


CAHIER 8

❖ Innovation et gouvernance (modalités d'action)

- « **Influer et partager** » : Promouvoir une gouvernance à large échelle par la mise en place de dialogues réguliers entre acteurs publics, privés et citoyens sur les enjeux de la transition écologique



I/ Ambitions dans le cadre de l'Agenda 2030 local

La transition écologique repose sur la mobilisation de tous les acteurs du territoire : institutions publiques, entreprises, associations et citoyens. La mise en place de dialogues réguliers entre ces parties prenantes permet de co-construire des solutions adaptées aux enjeux environnementaux locaux. Ces échanges favorisent une meilleure compréhension des contraintes et des opportunités de chacun, renforçant ainsi la légitimité et l'efficacité des actions engagées.

1. Maromme 100% intégrative en instituant des espaces de dialogue réguliers et inclusifs

L'ambition de Maromme repose sur la création d'un environnement où chaque citoyen, entreprise, association, et acteur public se sent impliqué dans la prise de décision concernant la transition écologique. La participation active est essentielle pour que les politiques environnementales soient à la fois pertinentes et adaptées aux besoins spécifiques du territoire. Cela passe par l'institutionnalisation de mécanismes de dialogue et de consultation réguliers, qui permettent à tous les acteurs de s'exprimer, de partager leurs idées et de co-construire des solutions.

Les espaces de dialogue ne doivent pas se limiter à de simples consultations ponctuelles. Au contraire, il s'agit de créer des espaces inclusifs et permanents, où les citoyens, indépendamment de leur origine ou de leur statut social, peuvent s'exprimer sur des questions environnementales cruciales, telles que la gestion des déchets, la réduction de l'empreinte carbone ou la préservation de la biodiversité. Cela peut inclure la mise en place de Conseils citoyens, de forums publics, ou encore de consultations en ligne ouvertes à tous, renforçant ainsi l'adhésion des habitants aux projets de transition écologique.

2. Maromme 100% coopérative pour une transition écologique partagée et efficace par une coopération multi-acteurs

Une approche coopérative est essentielle pour une transition écologique réussie. À Maromme, cela implique la mise en place d'une coopération entre différents acteurs locaux : les institutions publiques, les entreprises, les associations, mais aussi les citoyens. Chaque acteur peut apporter une expertise spécifique, et en unissant leurs efforts, ces parties prenantes peuvent construire des solutions collectives qui tiennent compte des réalités sociales, économiques et environnementales locales.

Par exemple, les partenariats public-privé peuvent jouer un rôle clé en finançant des projets verts ou en facilitant l'émergence de solutions innovantes. Les associations peuvent sensibiliser les citoyens et organiser des actions de terrain, tandis que les citoyens eux-mêmes peuvent initier des projets locaux ou participer à des ateliers de co-construction. Cette coopération multi-acteurs crée une dynamique collaborative forte, où l'implication de tous renforce l'efficacité de la transition écologique. Il est important que ces partenariats ne soient pas seulement institutionnels mais qu'ils touchent aussi des secteurs informels et les initiatives citoyennes.

3. Maromme 100% novatrice pour développer des solutions adaptées aux réalités du territoire par l'expérimentation locale

L'innovation est un autre pilier fondamental de la transition écologique locale. Il s'agit de ne pas seulement appliquer des solutions standardisées, mais d'adapter les projets aux spécificités locales. Maromme doit devenir un terrain de tests et d'expérimentations pour des solutions écologiques nouvelles et adaptées aux réalités du territoire.

Cela pourrait inclure des projets pilotes dans des domaines comme les énergies renouvelables, la mobilité durable, ou la gestion des déchets, où des solutions locales, qu'elles soient techniques ou sociales, sont testées avant d'être déployées à plus grande échelle. Par exemple, la mise en place d'un système de recyclage innovant, ou encore des solutions de jardins partagés pour encourager l'agriculture urbaine et la souveraineté alimentaire locale. Ces expérimentations permettent de tester des modèles novateurs dans des conditions réelles, tout en impliquant activement les citoyens et en favorisant l'innovation sociale.

II/ La correspondance avec les ODD de l'agenda 2030

ODD 11 : Villes et communautés durables

En instituant des espaces de dialogue inclusifs et en favorisant une approche collaborative, Maromme aspire à devenir une ville plus résiliente et durable. La concertation avec les habitants et les parties prenantes permet de mieux identifier les besoins locaux et d'adapter les politiques publiques pour garantir une qualité de vie améliorée et un environnement urbain plus équilibré.

Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

L'engagement de Maromme dans une transition écologique participative s'inscrit dans une démarche proactive pour répondre aux défis climatiques. En impliquant activement les citoyens et les acteurs économiques dans la co-construction des solutions, la ville encourage des pratiques plus responsables et favorise des actions locales permettant d'atténuer l'impact environnemental et de s'adapter aux transformations en cours.

ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces

La gouvernance ouverte et inclusive est un levier essentiel pour renforcer la confiance des citoyens dans les institutions locales.

En garantissant un accès facilité à l'information, en favorisant la transparence des décisions et en instaurant des mécanismes de participation active, Maromme contribue à rendre les institutions locales plus accessibles, plus efficaces et mieux connectées aux réalités du terrain.

ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs

La transition écologique ne peut être pleinement efficace qu'à travers une coopération renforcée entre tous les acteurs du territoire. En développant des synergies entre les acteurs publics, les entreprises, les associations et les citoyens, Maromme favorise un modèle de développement territorial basé sur l'intelligence collective et la mutualisation des ressources pour atteindre les objectifs de durabilité.

III/ Les leviers mobilisables

- **Les dispositifs de concertation réguliers :**

Conseils citoyens et forums publics : Organiser des réunions régulières pour impliquer directement les habitants et les acteurs locaux dans les décisions et renforcer leur rôle actif dans la transition écologique.

Comités de concertation multi-acteurs : Regrouper collectivités, entreprises, ONG et institutions académiques pour co-définir des stratégies durables et assurer un suivi transparent des engagements pris.

Plateformes numériques collaboratives : Développer des outils interactifs permettant de suivre les actions engagées, recueillir les avis citoyens et partager les bonnes pratiques.

Budgets participatifs verts : Permettre aux citoyens de proposer et voter pour des projets écologiques financés par la municipalité.

- **Les partenariats pour une transition collective**

Coopération entre secteurs public et privé : Mettre en place des contrats et des engagements partagés pour soutenir les projets à fort impact environnemental et sociétal.

Implication des citoyens : Développer des programmes de sensibilisation et de co-construction, comme les "universités populaires de l'écologie" ou des ateliers participatifs de réflexion sur les défis environnementaux.

Mise en réseau des acteurs locaux : Créer des pôles d'innovation territoriaux facilitant l'échange de compétences et la mutualisation des ressources.

Stimulation de l'économie circulaire et solidaire : Favoriser les initiatives locales de recyclage, de réutilisation et de circuits courts grâce à des coopérations entre entreprises et citoyens.

- **Partager les savoirs et renforcer la résilience**

Valorisation des initiatives locales : Promouvoir et récompenser les projets exemplaires ayant un impact positif sur l'environnement et la société.

Formation et sensibilisation : Organiser des sessions de formation pour élus, agents territoriaux et citoyens afin de diffuser des pratiques durables.

Expérimentation de solutions innovantes : Soutenir financièrement et logistiquement des projets pilotes qui peuvent ensuite être reproduits à plus grande échelle.

Accès facilité aux données environnementales : Mettre en place un observatoire local pour permettre aux citoyens et aux organisations d'accéder librement aux informations sur l'état écologique du territoire.

IV/ La signification de « Influencer et partager »

Dans un contexte de transition écologique et de transformation territoriale, « Influencer et partager » incarne une nouvelle approche de la gouvernance locale, plus ouverte et collaborative. Il s'agit de dépasser un modèle descendant pour instaurer une dynamique où chaque acteur – citoyens, collectivités, entreprises et associations – contribue activement aux décisions qui façonnent l'avenir de la ville.

Cette démarche repose sur plusieurs piliers : une gouvernance plus participative, où l'ensemble des acteurs ne sont plus seulement spectateurs mais forces de proposition ; une culture du dialogue et de la co-construction, qui valorise la diversité des points de vue ; une transparence accrue, garantissant une meilleure compréhension et acceptation des politiques mises en place ; et une responsabilité partagée, impliquant tous les acteurs dans la transition écologique.

Pour une ville comme Maromme, caractérisée par une forte diversité sociale et des enjeux économiques marqués, cette approche est d'autant plus essentielle.

Elle permet d'assurer une véritable inclusion des quartiers populaires, de renforcer l'accès à l'information pour tous et de rendre la transition écologique accessible et concrète. En intégrant des dispositifs éducatifs et des actions locales adaptées, Maromme ambitionne de faire de chaque habitant un acteur du changement, tout en développant des solutions adaptées aux réalités du territoire.

Pour Maromme, cela signifie de :

- **Passer d'une gouvernance moins descendante à une gouvernance davantage collaborative**, où les citoyens ne sont pas de simples bénéficiaires des décisions, mais des contributeurs actifs.
- **Développer une culture du dialogue et de la co-construction**, en mettant en place des espaces et des outils permettant à toutes les voix d'être entendues.
- **Garantir la transparence et la redevabilité**, en communiquant clairement sur les décisions prises et en mettant en place des mécanismes de suivi et d'évaluation participatifs.
- **Encourager une responsabilité partagée**, où entreprises, collectivités et citoyens prennent ensemble des engagements en faveur de la transition écologique.
- **Favoriser un changement d'échelle**, en s'appuyant sur l'intelligence collective pour faire émerger des solutions innovantes et adaptées aux réalités locales.

V/ Les engagements et les propositions d'actions

Pour donner une réalité concrète aux principes d'« **Influer et partager** », Maromme s'engage dans une démarche volontariste, combinant actions structurantes et initiatives de proximité. L'objectif est de transformer la gouvernance locale en un processus dynamique et collaboratif, où chaque habitant, acteur économique ou institutionnel peut contribuer à la transition écologique et sociale du territoire.

Les engagements et actions proposés visent à créer des espaces de dialogue multi-acteurs, renforcer les outils de participation citoyenne (cf « faire ensemble ») et développer des solutions innovantes adaptées aux réalités locales.

En favorisant une coopération renforcée entre les différents acteurs, Maromme souhaite impulser un mouvement collectif et durable, garantissant une ville plus résiliente, solidaire et engagée dans les défis du XXI^e siècle.

Engagements :

- **Renforcer le partenariat avec les acteurs locaux de la transition sociale, écologique et économique**
Maromme continuera de renforcer ses partenariats déjà très actifs avec les acteurs locaux pour assurer une transition cohérente et intégrée. Cela inclut des projets collaboratifs entre citoyens, associations, entreprises et collectivités, traitant simultanément des enjeux sociaux, écologiques et économiques, afin d'assurer une transformation durable du territoire.
- **Soutenir les liens avec la Métropole Rouen Normandie**
Maromme travaillera en étroite collaboration avec la Métropole Rouen Normandie pour garantir la cohérence des actions locales et intercommunales. Cela permettra de coordonner les politiques de transition, en prenant en compte les besoins spécifiques du territoire de Maromme tout en s'alignant sur les objectifs métropolitains.
- **Soutenir le tissu associatif local**
La ville continuera de soutenir massivement les associations locales, essentielles pour répondre aux crises sociales et accompagner la transition. Maromme continuera de mettre en place des dispositifs financiers et logistiques pour renforcer leur action et leur rôle dans la transformation sociale du territoire.
- **Encourager l'économie sociale et solidaire**
Maromme continuera de soutenir le développement de l'économie sociale et solidaire pour favoriser l'emploi local et une croissance inclusive et durable. La ville mettra en place des mesures incitatives et des partenariats pour développer des projets ESS, créant ainsi un écosystème économique résilient et capable de répondre aux enjeux sociaux et environnementaux.

Propositions :

1. Pour Coconstruire des politiques publiques avec les acteurs locaux

Pour garantir une transition écologique réellement partagée, Maromme doit encourager la co-construction des politiques publiques avec tous les acteurs du territoire.

- **Établir des pactes locaux de transition** : La municipalité pourrait formaliser des engagements collectifs avec les entreprises, associations, institutions et citoyens sous forme de "pactes locaux" définissant des objectifs communs (réduction des émissions, développement de l'économie circulaire, inclusion sociale...). Ces pactes seraient co-signés par les acteurs et régulièrement évalués.
- **Créer des groupes de travail thématiques** : Afin de favoriser la participation continue, des groupes de travail réunissant citoyens, entreprises, chercheurs et associations pourraient être mis en place sur des sujets clés (mobilité, logement durable, gestion des déchets...). Ces espaces favoriseraient l'échange de savoirs et d'expériences pour élaborer des solutions adaptées aux réalités locales.

2. Pour développer des alliances entre secteurs public, privé et associatif

La transition écologique nécessite des synergies fortes entre les secteurs publics, privé et associatif.

- **Favoriser les partenariats public-privé** : La ville pourrait travailler avec les entreprises locales pour développer des infrastructures durables, expérimenter de nouveaux modèles de consommation (circuits courts, énergies renouvelables...) et co-financer des projets à impact positif. Ces collaborations pourraient prendre la forme de conventions d'engagements, de financements croisés ou de mécénat écologique.
- **Encourager les coopérations intercommunales** : Certains enjeux, comme la gestion des déchets ou le développement des transports doux, dépassent l'échelle communale. Il serait pertinent de renforcer la collaboration avec d'autres collectivités pour mutualiser les ressources et coordonner les politiques à une échelle plus large, en s'appuyant sur des structures comme les intercommunalités ou les agences territoriales de transition écologique.

3. Pour impliquer le monde économique et éducatif dans la transition

L'implication du tissu économique et éducatif est essentielle pour faire de la transition écologique un moteur de développement local.

- **Mobiliser les entreprises locales** : Maromme pourrait accompagner les entreprises dans leur transition écologique en leur proposant des incitations (labels, accompagnement, financements) pour réduire leur impact environnemental, favoriser l'emploi local et soutenir des projets écoresponsables. Une charte d'engagement écologique pourrait être élaborée avec les acteurs économiques.
- **Associer les établissements scolaires et universitaires** : L'éducation et la formation sont des leviers stratégiques pour sensibiliser aux enjeux écologiques. La ville pourrait encourager les écoles et lycées à intégrer des projets pédagogiques autour de la transition (potagers urbains, ateliers de réparation, journées écologiques). Des partenariats avec les universités et les centres de recherche pourraient aussi favoriser l'innovation et l'expérimentation locale.

4. Pour structurer un réseau d'acteurs engagés

Créer une dynamique collective et pérenne passe par la structuration d'un réseau favorisant l'échange et la valorisation des initiatives locales.

- **Organiser un forum annuel des acteurs de la transition** : Cet événement rassemblerait les citoyens, associations, entreprises et institutions pour échanger sur les bonnes pratiques, renforcer les collaborations et mettre en lumière les projets en cours. Ce type d'initiative permettrait aussi de donner de la visibilité aux engagements pris et aux résultats obtenus.
- **Mettre en place un label territorial de la transition** : Pour encourager l'engagement des différents acteurs, Maromme pourrait créer un label attribué aux initiatives exemplaires en matière de développement durable et d'engagement citoyen. Ce label pourrait être décliné pour les entreprises, associations et citoyens, et récompenser les projets innovants et solidaires.